

De l'usager à l'acteur de projet. L'habitant dans la recherche sur les métiers (Cahiers Ramau 2000-2018)

Aurélie Couture, Isabelle Grudet, Élise Macaire,
avec Thérèse Evette

À sa création en 1999, le réseau Ramau entend répondre à un manque de « recherche autonome [...] sur les acteurs, leur formation, les métiers¹ ». Les membres fondateurs souhaitent croiser des préoccupations provenant de différents secteurs du monde de l'architecture et de l'urbanisme et réunir « toute la chaîne des acteurs² ». Ils s'intéressent aux professionnels dans leur diversité (maîtres d'ouvrage, experts, maîtres d'œuvre, constructeurs, aménageurs, etc.), aux compétences qu'ils mobilisent et aux relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Organisé par des chercheurs avec le soutien du ministère de l'Équipement et de la Culture, Ramau est également destiné aux professionnels eux-mêmes. Dans ce contexte marqué par des personnes « expertes », on peut se demander quelle place a été réservée aux « non-professionnels » dans les travaux du réseau. Cet au-delà du monde professionnel a-t-il intéressé les membres de Ramau ? Comment se sont-ils positionnés alors que se construisaient en France des injonctions réglementaires encourageant à impliquer les citoyens dans la production du cadre de vie ? Comment Ramau a-t-il accompagné ou rendu compte de ce phénomène ?

C'est avec cette question et le souci de saisir les évolutions au fil de deux décennies d'existence du réseau que nous avons choisi de travailler sur les différentes livraisons des Cahiers³. Ce corpus formé de neuf numéros regroupant cent vingt articles publiés entre 2000 et 2018⁴ nous a semblé être une base intéressante pour comprendre comment des professionnels réflexifs, des chercheurs et des institutionnels impliqués dans le réseau ont réagi face à l'impératif participatif qui s'est structuré durant ces années. Il s'agit de comprendre dans quelle mesure, sous quelles formes et avec quels vocables la thématique de l'implication des habitants s'est frayé un chemin dans les débats du réseau, mais aussi de voir comment elle a questionné les professions instituées et leurs chercheurs à propos des évolutions des pratiques comme de l'émergence de nouveaux métiers.

Cet article est organisé chronologiquement, en trois parties consacrées d'abord à la période antérieure au Cahier 6, puis au Cahier 6 lui-même, et enfin aux Cahiers postérieurs. En effet, portant sur « l'implication des habitants dans la fabrication de la ville », le Cahier 6 est apparu d'emblée

comme un moment saillant par rapport à notre questionnement. Nous verrons que cette acmé de la préoccupation participative prolonge des axes de réflexion bien engagés auparavant, notamment en 2006 avec le Cahier 4, et qu'il trouvera des prolongements dans les années suivantes. À travers cette rétrospective, on perçoit la manière dont un objet est saisi par un domaine de recherche et l'évolution de la problématisation du rôle des « non-professionnels » dans les travaux du réseau Ramau⁵.

Les Cahiers 1 à 5 : du client au citoyen

Le retour sur les premiers Cahiers Ramau, publiés il y a près de vingt ans, montre que, même si certains intervenants ont construit leur réflexion sur « l'ensemble du processus de planification, conception, production et gestion de l'espace⁶ » sans évoquer les non-professionnels, un nombre significatif de contributeurs les mentionnent. Au fil des articles, ces non-professionnels sont désignés sous différents termes et les rôles qui leur sont assignés varient : on les envisage d'abord comme des clients ou des évaluateurs de la qualité des réalisations, ils deviennent petit à petit des habitants citoyens, voire des experts. Globalement, on constate une montée en puissance de l'intérêt pour les usagers dans les Cahiers Ramau publiés entre 2000 et 2009.

La prise en compte des destinataires

Ceux que nous nommons les « usagers-clients-utilisateurs » sont des non-professionnels envisagés en tant que récepteurs des projets. Pour Ramau, il s'agit de réfléchir aux modalités de la conduite de projet en prenant en compte les points de vue de ceux qui utilisent ou achètent les réalisations et les produits, et les évaluent à travers leur pratique. Deux cadres d'analyse ont été particulièrement mobilisés pour cette approche : celui de la « relation de service » (Cahiers 1, 2 et 3) et celui de la « qualité » (Cahier 5).

Le secteur des services est une branche du marché qui se distingue de celle de la vente de produits et qui est amenée à attacher une importance particulière aux « clients », en tant que partenaires de la « relation de services ». Il est évoqué par trois auteurs : l'économiste des services Nicole May, le sociologue de l'architecture Christophe Camus et l'économiste de la construction Jean Carassus. Tous trois s'appuient sur les travaux de l'économiste Jean Gadrey, auteur de plusieurs publications sur l'économie des services dans les années 1990⁷. Ce dernier définit des « relations de service » entre un « prestataire » et un « destinataire » à propos d'une « réalité » pouvant notamment prendre la forme d'« objets⁸ ». Dans ce cadre, les notions d'usager et de client sont très proches⁹.

Dans le Cahier 1, Nicole May¹⁰ parle du « client-usager-destinataire » ou du « consommateur-client-usager ». En s'intéressant aux activités de

conseil, elle considère que nous vivons une rupture dans les manières de faire, grâce à « l'intervention du consommateur-client-usager ». Elle y voit « une forme d'irruption de l'usage et des modes de consommation dans la production alors que l'analyse de la production dans l'économie capitaliste est fondée sur la séparation entre les sphères de la production et de la consommation ». Associant les « services » à un travail de « coproduction », elle mentionne des recherches portant sur « l'interaction entre producteurs et utilisateurs [...] à l'origine de la production de connaissances et de savoir-faire nouveaux ».

Nicole May estime que les réflexions menées à propos des services peuvent prendre du sens dans le monde de l'architecture, même si elle note que, « dans le cas de l'architecte, la situation est plus compliquée parce que le client final, l'utilisateur, n'est souvent pas le même que le client contractuel, celui pour qui on agit dans un rapport marchand ». Ce faisant, elle ouvre la réflexion sur l'appropriation de la notion de service à propos de l'architecture dont s'emparent Christophe Camus et Jean Carassus dans les Cahiers suivants. Ces derniers développent des points de vue assez contrastés, à propos de « l'œuvre architecturale » et des architectes pour le premier, des « ouvrages » et des métiers de la production et de la gestion pour le second.

Même s'il note que certains architectes envisagent l'œuvre « non pas comme forme définitive ou omnisciente mais comme moyen d'engager la discussion de façon constructive », Christophe Camus¹¹ pense que la plupart d'entre eux ont tendance à délaissier « clients » et « usagers » pour se centrer sur « l'œuvre architecturale ». Le sociologue, qui explore le « dialogue » entre l'architecte et l'usager/client à partir d'observations en agence d'architecture, montre comment les architectes « détournent » le service pour réaliser une œuvre qui fonde leur identité. Selon lui, « l'architecte semble souvent, aux yeux de ses commanditaires et des usagers, préférer son bâtiment, sinon l'image qu'on peut en retenir, aux attentes des usagers qui l'habitent ou le parcourent ».

L'économiste de la construction¹² est davantage confiant dans la prise en compte de « la notion de service rendu par les ouvrages ». Il fonde ses analyses sur l'hypothèse d'une « professionnalisation de la gestion et [de] la montée du *facilities management* [qui] exige de plus en plus clairement un service dont l'ouvrage de construction, l'habitable ou infrastructure, est la base matérielle ». Il considère que la notion de service va « s'accroître et s'élargir avec les préoccupations en matière de développement durable ». Selon lui, « la gestion du cycle de vie des ouvrages de construction [...] se traduit par une meilleure prise en compte du service rendu par les ouvrages en matière environnementale, sociale et économique, pour les utilisateurs actuels et futurs, et pour les voisins, proches et lointains ».

En se focalisant sur des acteurs différents du monde de la construction, les architectes et les gestionnaires, Christophe Camus et Jean Carassus font apparaître les réticences des premiers à prendre en compte le point de vue de l'utilisateur et l'intérêt que les seconds peuvent y trouver. Ces points de vue professionnels sont potentiellement incarnés par des membres du réseau. La propension à craindre l'implication des usagers est illustrée par un intervenant anonyme, à l'occasion de la communication de Nicole May, qui affirme que la relation entre le « prestataire » et le « consommateur (ou client ou usager) » est « plutôt un frein à la créativité qu'une aide¹³ », posture que l'on rencontre encore aujourd'hui¹⁴. Quant aux hypothèses de Jean Carassus, elles se sont révélées exactes, si l'on en juge par les travaux contemporains fondés sur des approches techniques et/ou sociologiques à propos de la performance de bâtiments et de leur réception par les utilisateurs¹⁵.

La notion de « qualité », considérée comme « centrale dans tous les domaines de production et de service¹⁶ », a fait l'objet du Cahier 5 en 2009. Les membres du réseau ont souhaité interroger, déconstruire et mettre à distance cette notion « chargée de présupposés et de non-dits » à un moment où elle est omniprésente dans les discours et les évaluations des acteurs du projet. La question de l'action collective pose inévitablement celle des points de vue qui définissent la qualité et révèle « le caractère éminemment pluriel, voire conflictuel, de la définition de la qualité, des qualités ». En effet, pour déterminer la qualité des opérations architecturales et urbaines, les « variables à considérer sont nombreuses et disparates », en raison de la diversité des « positions », « intérêts » et « modes d'action » des « acteurs de la production des édifices ».

Dans ce Cahier, la place qui est accordée à l'utilisateur est centrée sur la manière dont il évalue les espaces conçus, ainsi que sur les effets de cette évaluation chez les acteurs de la conduite de projet. Pour certains, selon les coordinateurs du numéro, « cela peut n'être que pour des objectifs commerciaux : pour vendre, il faut satisfaire. D'autres se préoccupent surtout de la pérennité de l'investissement, laquelle est fortement liée à l'adéquation aux usages et aux représentations. Cela peut aussi être fondé sur une éthique : l'exigence de qualité de l'édifice doit d'abord concerner la qualité de vie de ceux qui s'y trouvent ».

Afin de contribuer à une meilleure connaissance de « la conception de l'espace architectural » et d'assurer une meilleure « maîtrise de la production des qualités architecturales », Caroline Lecourtois¹⁷ adopte une posture architecturologique pour s'interroger sur « la manière dont l'espace est perçu ». Mais elle fait cependant apparaître qu'il ne peut y avoir que des décalages dans la mesure où « espace de conception » et « espace de réception » ne coïncident pas par définition, « le perçu ne pouvant être interprété comme manifestation de ce qui est conçu ». Elle

invite à dépasser les approches centrées sur la « qualité d'usage » et à s'intéresser aux « utilisateurs » en tant que porteurs de représentations de l'espace.

Ces analyses résonnent avec les travaux des architectes Olivier Balaÿ et Daniel Siret¹⁸, spécialisés dans la question des ambiances. Ces derniers ont travaillé sur la réception d'un palais de justice par ses usagers et développent un point de vue critique sur le projet à travers ce prisme. Ils montrent que, malgré ses ambitions, le projet a peu pris en compte les « attentes symboliques, techniques et organisationnelles » des « usagers ». Ils pointent notamment le décalage entre la « mise en scène de la justice par l'idée de transparence spatiale », fondée sur une « analogie entre transparence architecturale et transparence judiciaire », et les attentes des usagers, en l'occurrence des magistrats, fonctionnaires de justice et avocats, davantage soucieux du confort et de la disposition des espaces d'attente.

Participation des usagers et expertise habitante

Les résultats de ces recherches poussent à regarder avec attention les processus de projet auxquels les usagers sont invités à participer. Dans les Cahiers 3, 4 et 5, ces derniers sont abordés en tant qu'« habitants » conviés à s'impliquer dans des démarches participatives liées à leur logement, mais aussi en tant que « citoyens » ou « riverains » susceptibles de prendre part à des débats publics. Le réseau Ramau s'interroge : qu'en est-il de l'organisation du processus de projet quand il s'agit non seulement d'inclure ces non-professionnels, mais aussi de penser avec eux l'élaboration des politiques publiques ?

Pascal Amphoux, dans le Cahier 2¹⁹, tout en s'inscrivant dans l'approche par les services, engage la réflexion sur les dispositifs participatifs. L'article porte sur « un service d'informations et de recommandations urbaines auprès des maîtres d'ouvrage » à Lausanne. Dans un contexte de développement des « projets urbains » et de la « planification stratégique », l'échelle du quartier semble pertinente pour la mise en place d'une « charte paysagère » mobilisant divers acteurs, dont des petits propriétaires, dans le cadre d'un « dialogue ». La méthode convoque une « énonciation des pratiques sociales » *via* des entretiens, parcours commentés, photographies, etc. La mission renouvelle les relations entre les acteurs (propriétaire, associations, collectivité, etc.) et se veut une instance d'intermédiation (« conception négociée »), favorisant le débat public et une culture partagée du « projet urbain ».

C'est dans le Cahier 3, dédié aux activités d'architectes en Europe, que les premières expériences impliquant des « habitants » sont présentées. Il s'agit de deux opérations de logement : le relogement d'occupants d'un bidonville au Portugal et une réhabilitation en Suisse. Elles sont l'occasion de réfléchir au rôle des architectes dans ce type de situation.

Pour Michel Bonetti²⁰, sociologue au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), ces projets questionnent les « capacités d'organisation des acteurs et les compétences de communication et de négociation entre les acteurs professionnels et les habitants ». La même idée est développée à propos du projet de Lausanne : l'architecte est présenté par Claude Grin et Paul Marti²¹ comme « un acteur capable de gérer, seul ou en association avec un spécialiste de la communication, un processus itératif et participatif de définition, de conception et de réalisation ». Ces expériences professionnelles, exemplaires d'une « complexification du processus²² » sont présentées en 2004 comme nouvelles, sujettes à réticences et à débats. Pour Michel Bonetti, il n'est pas sûr que cette vision du rôle de l'architecte convienne à tous. Il souligne, en conclusion du Cahier 3 que « l'exigence de certains maîtres d'ouvrage d'associer les habitants à l'élaboration des projets, voire de collaborer avec des sociologues pour mieux prendre en compte leurs attentes, agace certains architectes²³ ».

Des bilans de dispositifs participatifs sont présentés dans le Cahier 5, qui témoignent de dissensions dans la manière dont est appréhendée l'implication des habitants. Caroline Lecourtois estime que la manière dont la participation a été mise en œuvre a constitué un « obstacle à atteindre des objectifs qualitatifs », aussi bien du point de vue des concepteurs, à qui on a imposé des « formes architecturales en dépit du "bon sens" de leur projet », que des « utilisateurs », qui ont du mal « à se reconnaître à travers l'espace réalisé²⁴ ». Pour Rainier Hoddé²⁵ au contraire, qui s'exprime sur une expérience de réhabilitation d'une cité de 240 logements menée en concertation avec les habitants, « l'architecture a beaucoup à gagner à être partagée avec ceux qui y vivront ».

Dans le Cahier 4, intitulé *Projets urbains, expertises, concertation et conception*, les débats portent sur l'échelle urbaine et la définition des politiques publiques. Les difficultés de mise en œuvre de processus participatifs continuent à être évoquées, notamment par le sociologue Jean-Louis Parisi²⁶, qui souligne en particulier « la frilosité des services de l'État et des collectivités locales, la peur de la nouveauté ou de l'éventualité d'un glissement de la démocratie participative vers une démocratie délibérative ». Ce Cahier est construit sur une analyse fouillée de plusieurs terrains d'étude français. Des outils visant à mieux prendre en compte les « usages » ou à créer du consensus sont étudiés. L'architecte-géographe Pascal Amphoux²⁷ questionne la possibilité d'un « usager » qui soit aussi « acteur du projet », et propose des techniques narratives favorisant la prise en compte de la « tierce parole ». L'architecte urbaniste Jean-Jacques Terrin²⁸ s'interroge sur les apports des technologies liées aux ambiances pour pallier les difficultés de communication entre « experts, maîtres d'ouvrage et citoyens » et « désamorcer d'éventuels conflits ». La politiste Virginie Anquetin²⁹ se penche sur « l'expertise » en tant qu'outil de régulation des « rapports

entre acteurs et groupes d'intérêts opposés » relatifs à des projets environnementaux et impliquant associations, militants écologistes, riverains et personnes fragiles.

Au-delà des cas particuliers des retours d'expérience présentés dans le Cahier 4, ce numéro est l'occasion d'interroger beaucoup plus frontalement que dans les précédents « le rapport des milieux professionnels aux acteurs dits "non-professionnels"³⁰ ». Dans cette livraison consacrée à l'expertise, le vocable « profane » est utilisé par contraste avec celui d'« expert ». L'enjeu consiste à dépasser une « césure » par l'intermédiaire de « forums hybrides ». De ce fait, les expériences sont étudiées en fonction de leur capacité à permettre « l'hybridation des expertises ». Bien que ce ne soit pas explicité dans ce numéro des Cahiers, il semble que, dans l'esprit de certains membres du conseil scientifique du réseau Ramau, se joue une volonté de changer de paradigme à travers cette nouvelle formulation des questionnements. Cette posture est clairement affirmée dans un article de Véronique Biau et de Thérèse Evette publié dans les *Annales de la recherche urbaine* deux ans plus tard³¹. Il y est question des « évolutions radicales des cadres d'action questionnant les compétences des acteurs et leur position dans les dispositifs d'intervention ». Pour les auteures, « avec les débuts de mise en œuvre de démarches urbaines participatives, on observe [...] une "prise de revers" des systèmes de compétences établis », alors qu'on « reconsidère les rapports entre compétences professionnelles et "profanes" ».

Le Cahier 4 mobilise des références issues de la sociologie des sciences, des techniques et de l'innovation, et met en avant la dimension politique de la participation des habitants aux projets. L'ouvrage *Agir dans un monde incertain*, de Yannick Barthe, Michel Callon et Pierre Lascoumes³², sert de référence pour travailler la question des échanges entre « techniciens, politiques et citoyens³³ ». Dans le champ de l'architecture et de l'urbanisme, une série de travaux ont été publiés au début des années 2000 sur la démocratie participative. Ils ont tracé le sillon d'un nouvel axe de recherche³⁴ qui continuera à être développé dans les années suivantes. Le Cahier 6, publié sept ans plus tard, est le fruit de cette dynamique de recherche et de son développement dans le monde de l'architecture et de l'urbanisme.

Le « moment » du Cahier 6 : focus sur l'habitant

Le réseau Ramau engage en 2011 un nouveau programme de travail centré sur l'injonction alors prégnante à une architecture et à un urbanisme « durables ». Après la publication de premiers travaux exploratoires dans la revue en ligne *Métropolitiques*³⁵, un focus est opéré sur le sujet de l'implication des habitants³⁶, alors très présent dans les travaux de sociologie et de science politique sur la démocratie participative et la gouvernance des projets. Un appel à communications est diffusé début

2012 en vue d'interroger les incidences de la participation sur les métiers de l'architecture et de l'urbanisme. Y répondent principalement des chercheurs issus de ces disciplines, mais également de la sociologie, de la géographie, de la science politique et de l'anthropologie. Leurs travaux s'appuient sur les méthodes traditionnelles des sciences humaines et sociales (analyse documentaire, observation, questionnaires, entretiens), avec une importance particulière de l'observation participante liée à des dispositifs Cifre³⁷, des recherches-action ou des missions d'expertise. Sont également retenues six contributions de « professionnels de la participation » œuvrant au sein de collectifs pluridisciplinaires, d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et d'un grand groupe d'ingénierie et de conseil.

Le Cahier 6 fait état de la nébuleuse de réflexions qui entoure le sujet de la participation dans les années 2010, ainsi que d'approches très interdisciplinaires. Il met en lumière un foisonnement de pratiques et d'expériences qui, donnant peu ou prou voix aux habitants, interrogent les postures des professions instituées et suscitent l'émergence de nouveaux métiers.

Un foisonnement de pratiques et de méthodes participatives

Les contributions réunies dans le Cahier 6 portent sur une diversité d'expériences participatives menées en France dans les années 2000, dans un contexte marqué par trois éléments notoires : l'édiction de lois qui rendent l'association des habitants obligatoire pour certains types de projets, l'émergence d'un « impératif participatif³⁸ » lié à la montée en puissance d'enjeux de gouvernance locale et de légitimation politique, des enjeux de développement durable.

Les projets dont il est question sont de diverses natures : politiques publiques, équipements, aménagements urbains, habitat participatif, etc. L'association des habitants est principalement le fait de la maîtrise d'ouvrage, et non des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme qui ont à composer avec elle. La dynamique est donc généralement *top-down*, plus rarement *bottom-up* (démarches impulsées par des habitants) ou croisée (démarches institutionnelles prenant appui sur des conseils de quartier ou des collectifs existants). « Participation », « concertation », « débat public », « co-élaboration », « copilotage concerté » : les termes employés pour qualifier l'implication des habitants sont multiples, mais plus souvent empruntés aux acteurs observés qu'utilisés à des fins d'analyse du niveau d'implication effectif du public dans les processus décisionnels³⁹.

Les contributions témoignent d'un foisonnement de méthodologies et de dispositifs employés, dû au flou qui entoure les objectifs et modalités de la participation dans les textes de loi qui pourtant l'imposent, ainsi qu'au caractère singulier de chaque situation de projet. Les méthodes sont élaborées de manière *ad hoc*, voire *in itinere*, et font appel à des dispositifs

multiples (questionnaires, réunions publiques, commissions permanentes, diagnostics en marchant...), dont les modalités de mise en œuvre et de prise en compte sont diversifiées. S'intéressant à ce dernier aspect dans l'étude de projets d'écoquartiers, l'urbaniste Jodelle Zetlaoui-Léger⁴⁰ classe les pratiques participatives en trois catégories (habituelles, pédagogiques et expérimentales) traduisant différents niveaux d'articulation avec le processus de conception. L'habitant est partout présent dans le Cahier 6, bien que l'analyse des pratiques et des dispositifs révèle des niveaux d'implication limités.

Les habitants, acteurs ou figurants ?

Les non-professionnels font l'objet dans ce Cahier d'une véritable réflexion sémantique. Comme exposé par Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire dès l'introduction⁴¹, c'est ici « la figure de l'habitant, de l'usager, du citoyen qui est interrogée, et avec elle la question des compétences, des expertises qui lui seraient reconnues (ou déniées). La terminologie non stabilisée pour désigner cet "autre" dit bien d'ailleurs la manière dont sont attendus de l'interlocuteur un positionnement, un horizon d'intérêt, une forme de mobilisation ou encore un langage ». Dès lors, « ce sont finalement les représentations à l'œuvre chez les acteurs publics et professionnels qui colorent leur action : s'agit-il d'un interlocuteur à craindre et à apaiser, à éduquer, à rendre acteur de la transformation ou de la gestion de son cadre de vie ? ».

L'urbaniste Guillaume Faburel⁴² illustre cette tendance à enfermer les non-professionnels dans un certain registre d'expression, par l'observation de dispositifs participatifs portant sur de grands projets d'aménagement. Il constate une tendance à l'évitement du terme « habitant » au profit de ceux de « riverain », d'« usager », de « profane » ou de « citoyen », qui tendent à déposséder les personnes de leurs savoirs de l'habiter. De fait, il est beaucoup fait référence dans le Cahier 6 aux « savoirs d'usage » qui renvoient au sens commun et à la connaissance pratique d'un territoire, au détriment d'autres types de savoirs. Comme le souligne la sociologue Héloïse Nez⁴³ : « Les résistances des professionnels s'expriment particulièrement lorsque les habitants mobilisent eux-mêmes des savoirs professionnels, qui peuvent entrer en concurrence avec les savoirs des professionnels attitrés et remettre en cause leur monopole du savoir et de la décision sur les questions techniques. Ces derniers ont ainsi tendance à confiner les habitants dans un savoir d'usage et à écarter toute prise de parole qualifiée sur un plan technique. »

Une professionnalisation des habitants peut néanmoins s'opérer au contact des processus participatifs, et accroître leur légitimité auprès des professionnels. C'est ce que montre l'article de l'urbaniste Federica Gatta⁴⁴, qui identifie les « tactiques » déployées par des collectifs d'habitants ou

des porteurs de projets d'occupation temporaire de bâtiments pour se faire entendre : cela suppose une « capacité à se rapprocher du langage technique » ou à reproduire un discours institutionnel afin de « se placer dans une sphère de légitimité ».

Les habitants apparaissent donc dans ce Cahier comme des acteurs incontournables, mais que les professionnels peinent encore à réellement intégrer aux processus de projet du fait du fossé culturel qui sépare les savoirs ordinaires des premiers de la raison technique des seconds.

Les professions questionnées par la participation : inquiétudes et adaptations

Quelle vise l'amélioration des projets ou l'évitement des conflits, l'implication des habitants s'impose de plus en plus fréquemment aux professionnels de l'urbain. La manière dont ils y réagissent et s'y adaptent est au cœur des questionnements du Cahier 6 et s'inscrit dans la continuité des travaux des premiers Cahiers Ramau sur l'interprofessionnalité. Les professionnels dont il est ici question sont divers par la nature de leurs missions et leur rôle dans le processus de projet. Aménageurs publics ou semi-publics, architectes, urbanistes, paysagistes, etc. sont différemment confrontés à l'implication des habitants mais ne peuvent en tout état de cause être considérés comme des ensembles uniformes tant les métiers exercés au sein d'une même structure et les profils des acteurs sont divers. Ainsi Jeanne Demoulin⁴⁵ identifie-t-elle au sein de l'organisme HLM qu'elle étudie quatre familles de métiers (maîtrise d'ouvrage, gestion de proximité, développement social urbain, relation client) qui appréhendent la participation avec plus ou moins de méfiance ou d'enthousiasme.

Seuls les professionnels de la gestion de proximité (métiers du développement social urbain ou de l'animation socioculturelle), habitués à être en prise directe avec les habitants, semblent voir dans le développement de la participation un levier pour l'accomplissement de leurs missions. Ces dernières reposent en effet sur « un principe d'émancipation sociale, fondé sur le développement des capacités des personnes afin qu'elles comprennent mieux leur environnement, qu'elles s'y situent pour parvenir à le transformer⁴⁶ », principe renforcé par l'essor de pratiques participatives liées au projet. Les métiers de la conception architecturale et urbaine en revanche (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre) sont pour la plupart ébranlés par l'irruption des habitants dans leurs pratiques, comme souligné en introduction du Cahier 6 : « L'implication des habitants dans les décisions concernant leur cadre de vie met en cause les périmètres professionnels, la spécificité des compétences et des savoirs détenus par les experts, et vient questionner des professions qui sont par ailleurs assaillies par divers problèmes d'identité collective. » Les habitants ont en effet tendance à « déplacer les questions⁴⁷ » et à bousculer les « codes

culturels des acteurs professionnels⁴⁸ », ce qui n'est pas sans susciter de résistance dans un univers traditionnellement très normé. Ainsi, comme le souligne Jodelle Zetlaoui-Léger, « la tentation est toujours forte d'invoquer la "raison technique" pour restreindre les velléités participatives émanant du pouvoir politique ou de la société civile, au nom, par exemple, de principes de confidentialité ou de préservation de l'équilibre financier d'une opération ; la dépasser revient à repenser de manière inventive les rapports entre processus et procédures, entre construction de sens d'un projet et approche normative de l'urbanisme⁴⁹ ».

Un frein à l'évolution des professionnels de l'urbain, évoqué à plusieurs reprises dans le Cahier 6, réside dans la quasi-absence du sujet de l'implication des habitants dans leur formation initiale. L'expérience pédagogique relatée par l'architecte Rainier Hoddé, ayant conduit des étudiants en architecture à travailler sur la commande d'un groupe d'habitants et en prise directe avec eux⁵⁰, fait ici figure d'exception. L'offre grandissante de formation continue est quant à elle perçue de manière ambivalente : les modules proposés apportent des bases méthodologiques, des « boîtes à outils » qui rassurent mais ne permettent pas seules de faire face à la complexité des situations réelles. Les formations misant sur la dimension expérientielle de l'apprentissage semblent plus porteuses, à l'instar des « Concertexpress » mises en place au Grand-Lyon, séances régulières et thématiques de partage d'expériences qui sont, selon Jeanne Cartillier⁵¹, responsables de la mission participation citoyenne, des « temps forts de professionnalisation active ». Nombreux sont d'ailleurs les contributeurs à mentionner l'expérience vécue comme moteur de montée en compétences et en conviction des acteurs (professionnels ou non) vis-à-vis de la participation. Des formes d'adaptation sont constatées, qui passent selon les professions par l'adaptation de savoir-faire préexistants ou par le développement de nouvelles compétences. Celles-ci sont pour la plupart relationnelles, ou « sociales⁵² », traduisant une capacité à « agencer des dimensions de l'expertise et de médiation dans (les) savoirs professionnels⁵³ », ou encore communicationnelles (capacité de représentation et aptitude à « verbaliser » ses pratiques). Cette évolution reste toutefois inégale, dépendant de la bonne volonté des acteurs, voire d'un certain militantisme de leur part. Si certains s'y prêtent avec résignation, d'autres le font avec conviction ou y voient un marché, à l'instar des architectes qui se positionnent dans le champ de l'habitat participatif⁵⁴ ou de nouveaux entrants assurant une fonction de médiation entre habitants et professionnels de l'urbain.

Professionnels de la participation : nouveau segment, nouvelle éthique ?

Outre la mise au jour de la diversité des pratiques participatives et de leur incidence sur les professions instituées, la grande originalité du Cahier

6 est de mettre en lumière et de donner la parole à des professionnels d'un nouveau genre, œuvrant à la mise en œuvre et au déploiement de la participation habitante. Ceux-ci sont de deux types. Les premiers font partie de services « participation » ou « démocratie locale » qui apparaissent au début des années 2000 au sein d'établissements publics ou de grands groupes et ont vocation à être des ressources pour leurs collègues. Issus de disciplines et de mondes professionnels très divers (politique de la ville, recherche, urbanisme), ils sont attendus sur des aspects méthodologiques, le pilotage de prestataires, voire de la formation interne. Exerçant une « fonction support » considérée comme n'appartenant pas au cœur de métier de la structure, ils peinent parfois à se faire connaître et à trouver leur place auprès de leurs collègues techniciens.

Les seconds acteurs témoignant dans le Cahier 6 relèvent de structures indépendantes et sont à proprement parler des « professionnels de la participation », en prise directe avec les habitants. La plupart font partie de collectifs pluridisciplinaires « à mi-chemin entre animation sociale, conseil et maîtrise d'œuvre urbaine⁵⁵ ». Issus de « formations et parcours professionnels variés (architecture, urbanisme, métiers des arts et de la culture, sciences politiques, sociologie, etc.) », ils sont caractérisés par « un certain nombre d'aptitudes et de valeurs non formalisées », relevant tant du savoir-faire que du savoir-être et d'une « capacité à éprouver de la sympathie pour les interlocuteurs (notamment habitants) et à être sympathique⁵⁶ ». Outre l'accent mis sur leurs compétences relationnelles, ils se distinguent des professionnels de l'urbain par leur militantisme pro-participation, leur « refus de positions expertes dominantes⁵⁷ » et leur volonté de pousser à la coproduction des projets en se positionnant « au service de la ville et de ses habitants⁵⁸ ». Ce sont ainsi des « médiateurs » qui appréhendent la participation comme un moyen de redistribution de pouvoir aux citoyens, à la différence d'autres professionnels de la participation du type « conseillers », qui la considèrent comme un outil d'aide à la décision⁵⁹. Comme souligné en introduction : « Les collectifs font valoir l'enrichissement que procure à la réflexion urbaine l'hybridation des approches professionnelles et "extérieures". La question de la subjectivité vient ainsi percuter un univers de la stratégie, du plan, de la matérialité⁶⁰. » Ces acteurs apportent une « bouffée d'air » aux pratiques urbanistiques normées en « mettant au cœur des opérations les enjeux relationnels entre les parties prenantes ». Tous insistent sur leur position de tiers, qu'Élise Macaire et Nadine Roudil⁶¹ interprètent comme un « nouveau registre professionnel ». Leur multiplication ces dernières années témoigne en réalité d'une professionnalisation de missions qu'exerçaient déjà dans les années 1970-1980 certains sociologues et quelques architectes embarqués dans les processus participatifs.

À la recherche des savoirs et expertises en transformation

Cette dernière partie couvre les travaux récents du réseau Ramau. Portant sur l'évolution des cadres d'action liée au développement durable et sur les modalités de transmission et de production des connaissances, ils ont été engagés successivement après la publication du Cahier 6. Ils font écho au très programmatique article de Véronique Biau et Thérèse Evette sur la montée des dispositifs réflexifs enrôlant le champ scientifique dans la production de l'action publique urbaine⁶² et s'inscrivent dans les débats contemporains dans les milieux de la recherche sur le développement durable, y compris avec une dimension critique⁶³. Si les activités professionnelles sont largement affectées par cette thématique, c'est toute l'action publique qui est questionnée et, avec elle, l'horizon démocratique de la production de la ville.

Le développement durable comme cadre normatif de la production de la ville

Le Cahier 7, issu des rencontres tenues en 2013, prend la notion de modèle comme cadre d'analyse. Il s'agit de mieux connaître les « référentiels ou méthodes » portant sur la durabilité, les savoir-faire et les « bonnes pratiques », ainsi que « des personnalités reconnues comme exemplaires en termes de trajectoire, de pratiques et/ou de réalisations⁶⁴ ». Comme dans les premiers travaux du réseau, les figures de l'habitant, de l'utilisateur ou du citoyen ne sont pas centrales, elles sont néanmoins évoquées dans plusieurs articles.

Celui de Michael Fenker⁶⁵ porte sur la manière dont la concertation citoyenne est mobilisée dans les projets d'écoquartiers. Il analyse les apprentissages à l'œuvre chez les maîtres d'ouvrage à propos de l'implication des habitants : acquisition de nouvelles compétences, exploration de nouvelles démarches, capitalisation d'un projet à l'autre. Il note que « l'une des transformations les plus difficiles à opérer concerne les pratiques liées à la gouvernance ». Ces remarques font écho au texte de Guillaume Faburel⁶⁶, qui porte sur la gouvernementalité du développement durable et sa dimension techniciste. Il montre la prégnance du « partage moderniste savoirs/pouvoirs » en se référant à Michel Foucault, dénonçant ainsi la dépolitisation des approches de la durabilité. Il observe comment la technique « réarme » le corps politique tout en mettant à distance les enjeux démocratiques. Il est rejoint dans son analyse par Cyria Emelianoff⁶⁷, qui décrit le processus de « désocialisation » de la question de la durabilité urbaine *via* la marginalisation des problématiques « de justice environnementale et de partage des ressources, d'économie écologique ou de gestion en bien commun de l'espace ». Elle constate ainsi une « désactivation » du développement durable, dont elle propose aux chercheurs de « révéler les mécanismes » dans leurs travaux futurs sur la ville durable.

Sur un autre registre, la table ronde retranscrite dans le Cahier 7 sur la « construction interdisciplinaire des savoirs⁶⁸ » révèle en creux comment le citoyen et l'habitant sont l'objet de controverses entre sciences « dures » et sciences sociales dans les recherches sur la performance énergétique et les savoirs environnementaux. Souvent désigné comme « usager », l'habitant est envisagé à travers ses « comportements », qui constituent un paramètre dans la modélisation de la consommation énergétique ou de la perception environnementale.

L'usager au cœur de l'articulation entre gestion et conception

L'intérêt du réseau Ramau pour le développement durable se poursuit par l'exploration des relations entre conception et gestion, dimension des opérations perçue comme un « point aveugle », selon les termes d'Isabelle Grudet, Élise Macaire et Nadine Roudil dans l'introduction du Cahier 8⁶⁹. La thématique de la gestion convoque l'usager en croisant deux approches, celle du destinataire-client évoqué dans les premières années du réseau, empruntant aux approches économistes et gestionnaires tout en les renouvelant, et celle de l'habitant-citoyen, doté de savoirs et d'une légitimité croissante (apport des sciences politiques et de l'anthropologie de l'habiter), comme l'ont montré les deux précédentes livraisons des Cahiers.

C'est d'abord la dimension « servicielle » de la fabrique urbaine qu'aborde le Cahier 8, à travers deux contributions majeures : celle de Michael Fenker⁷⁰, qui interroge l'espace en tant qu'enjeu de gestion, et celle de Taoufik Souami⁷¹ sur les entreprises de services urbains. Ils montrent comment la valeur d'usage est progressivement reconnue, faisant évoluer la culture professionnelle traditionnellement financière des acteurs étudiés. Les deux auteurs « plaident⁷² » pour une meilleure implication des habitants dans la fabrique urbaine.

À propos de l'espace public, le deuxième chapitre met en évidence la dimension pédagogique que revêt, pour la conception, la question de la gestion (consigne à transmettre aux concepteurs, démarches de retour d'expérience, « pédagogie à destination des usagers et des habitants, ou des personnes chargées de la maintenance et de l'entretien des espaces verts⁷³ »). La conception de l'usager ou de l'habitant sécologise dans les propos de certains paysagistes inspirés des démarches de Gilles Clément sur le « jardin planétaire », l'habitant étant un jardinier « attentif aux interactions entre les êtres vivants⁷⁴ ». La notion d'usage comprend ici l'idée de participation à la gestion dans une optique d'appropriation habitante, témoignant des emprunts à la sociologie de l'habiter.

Le rôle de la concertation est abordé dans le dernier chapitre, qui montre comment elle contribue à la prise en compte de la gestion en amont des projets et, en retour, comment les « enjeux de gestion viennent impacter les

modalités de concertation⁷⁵ ». Dans le premier cas présenté, le dispositif de « partnering⁷⁶ » du Quartier des spectacles à Montréal, l'urbaniste David Ross⁷⁷ montre que la recherche d'une « qualité de la décision » repose sur une gestion des conflits. L'auteur décrit une méthode de négociation et de coopération mobilisée dans le cadre d'une production urbaine à la fois révélatrice et génératrice de tensions. Cette approche mettant en scène « une diversité de points de vue » tranche avec l'approche française de la concertation, peu envisagée comme espace public (au sens politique). L'échange d'informations s'avère ici stratégique, ainsi que le dispositif de confiance entre les « parties prenantes » (*stakeholders*)⁷⁸. Isabelle Grudet⁷⁹, dans la présentation du cas de la « concertation énergétique » dans les écoquartiers, déplore néanmoins que le débat soit confisqué par des « cercles politico-techniques » mettant les habitants à distance. Elle signale ainsi la nécessaire transformation des cultures professionnelles et institutionnelles.

Ces Cahiers 7 et 8 mettent en évidence deux évolutions importantes : d'un côté, le fait que la durabilité questionne les systèmes politiques et appelle à davantage de démocratisation de la fabrique urbaine ; de l'autre, le fait que cette démocratisation interroge le rôle des habitants (participant, gestionnaire et producteur de l'espace, etc.) et, en miroir, impose une déprise des corps politico-techniques.

La fabrication et la transmission des savoirs : comment saisir la réalité de l'habitant

La question de l'habitant apparaît dans le dernier Cahier Ramau sous le prisme de la formation des professionnels et de la fabrication de nouvelles expertises, thème alors choisi pour le programme du réseau.

Ainsi, dans le Cahier 9, intitulé *L'Architecture et l'urbanisme au miroir des formations*, le chapitre « Faire entrer le "réel" en formation ? » analyse des enseignements participatifs. Ceux-ci s'inscrivent dans des réponses à des « demandes sociales » et à des « commandes financées ». L'article d'Elsa Vivant⁸⁰ est particulièrement éclairant sur ce qui se joue dans un atelier de programmation urbaine avec des usagers. Cet atelier portant sur « l'implantation d'un établissement de soins psychiatriques », l'usager y est incarné par la figure du patient dont il faut comprendre la « réalité ». Le travail avec des personnes en souffrance psychique a engagé chez les étudiants une réflexion éthique sur la relation à l'usager, questionnant le rapport à « l'altérité » et à la « normalité ». À travers cette expérience relationnelle, c'est le professionnalisme qui est convoqué, tout comme la réflexivité sur la pratique amenant à « reformuler la commande » passée par les utilisateurs (professionnels de la santé). *In fine*, l'atelier veut former à un urbanisme « citoyen » et est vu comme un espace où peuvent « s'inventer de nouvelles pratiques ».

Dans son article sur un enseignement du projet urbain mené en lien avec des associations et des collectifs d'habitants de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), Merrill Sinéus⁸¹ explore peu ou prou les mêmes thématiques. La relation aux habitants conduit les étudiants en architecture à « inventer et tester des outils et des méthodes » : outils de représentation visuelle, d'organisation et d'animation d'ateliers participatifs, et de construction à l'échelle 1 pour tester des propositions. À côté de la posture d'écoute, ils développent une réflexion sur le langage comprenant les enjeux d'une « médiation réussie ». Ils mesurent également la valeur politique d'une telle aventure : le sens du collectif, la place du débat, l'analyse des conflits deviennent des paramètres du projet urbain. Leur appréciation même du « projet » est revisitée, rejetant les habituels « rendus » du projet architectural pour y voir une « construction sociale » et un « espace de dialogue ». Les étudiants perçoivent ainsi les apports professionnels imaginés à partir de nouveaux métiers possibles : médiation, assistance à maîtrise d'ouvrage, programmation, etc. L'architecture participative se présente en fin de compte comme un « plus » dans le curriculum vitae et redonne du sens à leur vision de la profession d'architecte.

Rejoignant certaines contributions des précédentes publications, notamment du Cahier 6, les enseignements participatifs soutiennent l'évolution dans les professionnalités. Néanmoins, comme le signale Judith Le Maire, les démarches de participation, quoique engagées depuis plus d'un siècle, ont une faible pénétration des milieux d'enseignement⁸¹. La raison en serait, outre la courte durée des cours (contrainte notamment par la semestrialisation), le caractère « expérimental » des enseignements sur le sujet⁸³.

Conclusion

En conclusion, plusieurs fils peuvent être tirés de la lecture transversale des travaux du réseau Ramau de ces vingt dernières années, qui témoignent de la montée en puissance de la question participative dans les milieux professionnels.

Premièrement, l'impératif « participatif » du début du XXI^e siècle, couplé à l'injonction au « développement durable », semble participer d'un processus de socialisation de la fabrication de la ville. Cette socialisation intervient à la suite de deux périodes majeures de la fin du XX^e siècle : celle des années 1960-1970, fortement politisée avec le développement des luttes urbaines, de l'*advocacy planning* et des ateliers publics d'architecture et d'urbanisme, dans un contexte de diffusion d'une critique sociale de la production urbaine ; puis celle des années 1980-1990, marquée par une dépolitisation, dans un contexte de complexification et de technicisation des projets, où se jouent de nouvelles interprofessionnalités liées à l'émergence d'expertises diverses et concurrentielles. La période du début du XXI^e siècle voit alors revenir sur le devant de la scène de la fabrication de la ville l'habitant-citoyen,

convoqué par un cadre réglementaire et normatif renouvelé et élargissant ainsi la sphère des parties prenantes des projets architecturaux et urbains. Ensuite, l'analyse transversale du vocable utilisé dans les travaux du réseau semble montrer que la notion d'« usager » voit progressivement sa définition évoluer. Accompagnant le mouvement de socialisation, son caractère utilitariste est mis à distance (l'usager serait celui dont il faut anticiper les usages pour améliorer la qualité des espaces aménagés) pour redonner une place centrale à la vision socio-anthropologique de l'habiter. L'usager est ainsi celui qui « s'approprie » l'espace et participe activement de sa production. Si cette définition était partagée depuis longtemps par les chercheurs dans les sciences humaines et sociales, les professionnels de la production de l'espace commencent à faire évoluer leur relation à cet usager-habitant. L'usager comme « habitant-citoyen » gagne donc en légitimité dans les arènes de la fabrication urbaine face aux professionnels poussés à faire évoluer leurs pratiques mises en tension par des enjeux de démocratisation.

Enfin, dans ce contexte, des formes de professionnalisation sont à l'œuvre : transformation des habitudes de travail pour inclure les habitants dans les projets architecturaux et urbains (élaboration d'outils et de méthodes) et développement de métiers et de marchés liés à la participation des habitants. Les milieux de la formation sont eux-mêmes touchés, se questionnant sur la manière d'accompagner ces mutations.

Parallèlement, une approche normative de la participation semble se dessiner, et cette normalisation touche significativement l'ensemble des secteurs de la production urbaine. Elle donne lieu à des interprétations et adaptations diverses. Des questions subsistent néanmoins. L'avènement d'une « moralité participationniste » ne donne-t-elle pas lieu à une nouvelle forme d'enrôlement des habitants dans les projets architecturaux et urbains ? De quelle nature est-elle (on pense par exemple à la co-conception et à la cogestion) ? Quels sont en retour ses effets sur l'exercice de la citoyenneté ? Comment qualifier la démocratisation à l'œuvre ? Dans quelle mesure la participation à la décision deviendrait-elle la règle ? Dans quelle mesure les enseignements vont-ils s'adapter à l'impératif participatif ? Le développement de métiers dédiés à la mise en œuvre de la « participation » ne tend-il pas à éloigner des habitants les professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, et à freiner ainsi leur acquisition de compétences de médiation ?

De leur côté, les chercheurs se voient eux aussi interpellés, notamment *via* la « recherche-action » et les « sciences participatives », pour accorder une place croissante aux citoyens dans les projets de recherche. Comment la recherche architecturale et urbaine se positionne-t-elle sur ce point ? À l'origine du programme scientifique en cours au moment de l'écriture de cet article, ce dernier questionnement rouvre des problématiques liées à l'expertise, déjà bien explorées par le réseau Ramau au cours de son his-

toire⁸⁴. Réflexion sur les usages, facilitation d'*empowerment*, animation de démarches participatives ou travail d'enquête, la situation d'enrôlement est multiple et révèle comment le chercheur est lui-même affecté par les changements liés à la démocratisation de la fabrique urbaine et à l'avènement de la société de la connaissance⁸⁵. Loin de rester dans une position d'observateur extérieur, il est de plus en plus « embarqué », comme les enseignants, dans des formes d'immersion, se questionnant d'ailleurs sur la réception de la recherche auprès des publics concernés⁸⁶. Les sciences sociales sont ainsi mobilisées de deux façons opposées : génératrices d'*empowerment* d'un côté, et instrumentalisées au service du projet de l'autre. L'usager-habitant est alors un sujet d'affrontements disciplinaires, qui révèle la posture engagée de certains chercheurs. Loin d'être « réglée », la question de la place des « non-professionnels » dans la recherche architecturale et urbaine sur les activités et métiers promet encore bien des explorations fécondes.

Bibliographie

- Arnstein S.-H., 1969, « A ladder of citizen participation », *Journal of the American Institute of Planners*, n° 35(4), p. 216-224.
- Barthe Y., Callon M. et Lascoumes P., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Biau V. et Evette T., 2008, « Activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme. Recherche et dispositifs réflexifs », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 104, p. 165-173.
- Blondiaux L. et Sintomer Y., 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, n° 57, p. 17-35.
- Claude V., 2006, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, Parenthèses.
- Couture A., 2013, *Fabrication de la ville et participation publique : l'émergence d'une culture métropolitaine. Le cas de la Communauté urbaine de Bordeaux*, thèse de doctorat en sociologie, Université Bordeaux-Segalen, sous la direction de Guy Tapie.
- David P. A. et Foray D., 2002, « Une introduction à l'économie et à la société du savoir », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 171(1).
- Gadrey J. et de Bandt J. (dir.) (1994), *Relations de services, marchés de services*, Paris, Éditions du CNRS.
- Gadrey J., 1992, *L'Économie des services*, Paris, La découverte.
- Leonet J., 2018, *Les Concepteurs face à l'impératif participatif dans les projets urbains durables. Le cas des écoquartiers en France*, thèse de doctorat Cnam-ENSAPLV.
- Le Maire J., 2014, *Lieux, biens, liens communs. Émergence d'une grammaire participative en architecture et urbanisme, 1904-1969*, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Nonjon M., 2005, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, n° 70, p. 89-112.
- Zelem M.-C. et Beslay C. (dir.), 2015, *Sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques sociales*, Paris, Éditions du CNRS.

Corpus

Les articles sont classés par ordre d'apparition dans chaque Cahier Ramau.

Cahier 1 : *Organisations et compétences de la conception et de la maîtrise d'ouvrage en Europe*, sous la direction de Thérèse Evette et Bernard Haumont, 2000

- Olivier Piron, « Des objectifs et des orientations du réseau », p. 15-21
- Thérèse Evette, « Présentation du réseau Ramau », p. 22-24
- Nicole May, « Production de services et relation de service : quelques perspectives d'analyse », p. 61-76

Cahier 2 : *Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception*, sous la direction de Thérèse Evette, 2001

- Pascal Amphoux, « Mission Conseil à Lausanne. Une expérience d'interprofessionnalité en actes », p. 75-91
- Christophe Camus, « L'architecte : entre le service et l'œuvre », p. 193-208

Cahier 3 : *Activités d'architectes en Europe. Nouvelles pratiques*, sous la direction d'Olivier Chadoin et Thérèse Evette, 2004

- Olivier Chadoin, « Une approche compréhensive et relationnelle », p. 9-15
- Jean Carassus, « Mutation et rôle nouveau de la construction », p. 19-30
- Michel Bonetti, « La conduite du programme de relogement de 2000 familles vivant à Cascais, Portugal », p. 66-71
- Claude Grin et Paul Marti, « Réhabilitation de logements et médiation de la demande sociale : l'architecte et le développement durable », p. 75-86
- Michel Bonetti, « Les nouvelles formes d'activités de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine en Europe », p. 135-151

Cahier 4 : *Projets urbains. Expertises, concertation et conception*, sous la direction de Thérèse Evette et Jean-Jacques Terrin, 2006

- Thérèse Evette, « Décision et conception : l'expertise comme langage et ressource », p. 9-20
- Jean-Jacques Terrin, « L'influence des technologies relatives aux ambiances dans la conduite de projet », p. 23-56
- Pascal Amphoux, « Une expertise "ambiance" est-elle possible ? », p. 57-68
- Jean-Louis Parisi, « Expertise, débat public et concertation : l'exemple de la L2 Nord à Marseille », p. 73-90
- Virginie Anquetin, « Réguler par l'"expertise" les interactions des acteurs d'une politique municipale de l'environnement », p. 91-114

**Cahier 5, *La Qualité architecturale. Acteurs et enjeux*,
sous la direction de Véronique Biau et François Lautier, 2009**

- Véronique Biau et François Lautier, « Processus d'engendrement de la qualité et négociations entre acteurs de l'architecture », p. 11-25
- Rainier Hoddé, « Quelles qualités pour une réhabilitation en concertation ? Retour sur l'expérience de la cité du Petit Séminaire (1976-1986) », p. 29-45
- Olivier Balay et Daniel Siret, « Qualité des ambiances et processus de conception : l'exemple des bureaux du nouveau palais de justice de Bordeaux », p. 51-70
- Caroline Lecourtois, « Quelles qualités pour l'espace architectural ? », p. 71-87

Cahier 6 : *L'Implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, sous la direction de Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire, 2013

- Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire, « Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers », p. 11-28
- Guillaume Faburel, « L'habitant et les savoirs de l'habiter comme impensés de la démocratie participative », p. 33-53
- Jeanne Demoulin, « Les organismes HLM et leur personnel face à la participation des locataires », p. 55-70
- Federica Gatta, « Tactiques et formes d'engagement des acteurs non institutionnels de la transformation urbaine », p. 71-87
- Luc Greffier, Nicolas D'Andrea et Pascal Tozzi, « Les professionnels de l'animation socioculturelle, activateurs de participation ? Analyses d'opérations décoquartiers français », p. 89-106
- Aurélie Couture, « Agents territoriaux et consultants "experts" de la participation, des acteurs stratégiques pour l'évolution d'une culture locale », p. 109-122
- Jeanne Cartillier, « La participation citoyenne comme opportunité de mise en mouvement des cultures professionnelles », p. 123-132
- Camille Gardesse, « Les acteurs du projet urbain et la participation des habitants, entre évolution des pratiques et prégnance des codes culturels », p. 135-149
- Héloïse Nez, « Les savoirs et savoir-faire des professionnels face à la participation : entre aptitude au dialogue et communication graphique », p. 151-161
- Véronique Biau et Anne d'Orazio, « Les architectes face à l'habitat participatif. Entre militantisme et professionnalisme ? », p. 165-179
- Anne Debarre, « L'habitat participatif : les pratiques des architectes en questions, mais des représentations résistantes de l'architecture », p. 181-197

- Silvère Tribout, « Quels freins à la participation des habitants du point de vue des concepteurs ? », p. 199-216
- Rainier Hoddé, « Inviter l'habitant dans l'enseignement : un dispositif pour apprendre à concevoir autrement », p. 217-235
- Jodelle Zetlaoui-Léger, « L'implication des habitants dans les projets d'écoquartiers en France. Vers des démarches intégrées ? », p. 239-253
- Gilles Debizet, « Le copilotage concerté comme outil de densification de la ville par des maîtres d'ouvrage privés », p. 255-266
- Élise Macaire et Nadine Roudil, « Participation et démarches innovantes : méthodes, postures et compétences », p. 267-311

Cahier Ramau 7, *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs*, sous la direction de Gilles Debizet et Patrice Godier, 2015

- Guillaume Faburel, « Le développement durable, entre gouvernement par la technique et technique de gouvernement », p. 152-172
- Michael Fenker, « La fabrication des écoquartiers comme espace d'apprentissage pour la maîtrise d'ouvrage urbaine », p. 184-200
- Table ronde présentée par Géraldine Molina et animée par Nadine Roudil, « La ville durable et les chercheurs : quelle construction interdisciplinaire des savoirs ? », p. 222-255
- Cyria Emelianoff, « La ville durable, questions à la recherche », p. 266-272

Cahier Ramau 8, *Concevoir la ville durable. Un enjeu de gestion ?*, sous la direction d'Isabelle Grudet, Élise Macaire et Nadine Roudil, 2017

- Isabelle Grudet, Élise Macaire et Nadine Roudil, « La gestion et la conception des espaces. Évolutions à l'épreuve de la ville durable », p. 8-25
- Michael Fenker, « L'espace comme enjeu de gestion. Éléments pour un élargissement du questionnement sur la ville durable », p. 28-46
- Taoufik Souami, « Entreprises de services urbains : un nouveau modèle socio-économique d'aménagement ? », p. 47-67
- Yasmina Dris, entretien avec Armelle Varcin, Benjamin Chambellan et Stéphane Duprat, « La gestion des espaces paysagers : de l'enseignement aux pratiques professionnelles », p. 113-117
- David Ross, « Le partnering, prévention des conflits dans le cadre de projets urbains », p. 120-133
- Élisabeth Campagnac, « Partnering et gestion des risques : les transformations de l'action publique », p. 138-144
- Isabelle Grudet, « La concertation énergétique et l'implication des habitants dans la gestion », p. 145-159

Cahier Ramau 9, *L'Architecture et l'urbanisme au miroir des formations*, sous la direction de Claude Cohen et Laurent Devisme, 2018

- Elsa Vivant, « Accompagner l'implantation d'un établissement de soins psychiatriques. Les enseignements d'un atelier de programmation urbaine avec les usagers », p. 86-101
- Merril Sinéus, « Le "réel" dans la pédagogie : témoignages étudiants d'un enseignement "hors les murs" en école d'architecture », p. 102-116

Notes

- 1 Entretien avec Thérèse Evette, décembre 2018.
- 2 Olivier Piron, « Des objectifs et des orientations du réseau », Cahier Ramau 1, p. 15-21 (citation p. 15).
- 3 L'écriture de l'article est le fruit d'une rencontre et d'une discussion intergénérationnelle entre quatre personnes qui ont joué divers rôles au sein du réseau. Deux membres du conseil scientifique de Ramau, Isabelle Grudet (directrice du LET-LAVUE, et codirectrice du Cahier Ramau 8) et Élise Macaire (responsable du réseau Ramau depuis 2011 – en codirection depuis 2015 – et codirectrice des Cahiers Ramau 6 et 8) ont invité une jeune chercheuse, Aurélie Couture, à construire un dialogue à quatre avec Thérèse Evette, fondatrice du réseau.
- 4 Ce corpus ne rend pas compte de l'ensemble des travaux du réseau, car certaines rencontres ou séminaires de travail n'ont pas donné lieu à la publication de Cahiers.
- 5 Il est à noter que les Cahiers sont l'un des formats de restitution des travaux du réseau Ramau. Ici, ne sont donc pas intégrées au corpus les journées d'études qui n'ont pas été publiées et les autres publications du réseau.
- 6 Thérèse Evette, « Présentation du réseau Ramau », Cahier Ramau 1, p. 22.
- 7 Jean Gadrey, *L'Économie des services*, Paris, La Découverte, 1992 ; *Relations de services, marchés de services* (avec Jacques de Bandt), Paris, éditions du CNRS, 1994.
- 8 Mais aussi d'« informations », d'« individus » ou d'« organisations ». Cf. Gadrey, 1992 (*op. cit.*), p. 16-19.
- 9 Ce qui n'est pas le cas dans tous les articles des Cahiers Ramau puisque nombre d'entre eux opposent les vocables de « client », au sens de maître d'ouvrage, et d'« usager », au sens d'occupant d'un espace.
- 10 Nicole May, « Production de services et relation de service : quelques perspectives d'analyse », Cahier Ramau 1, p. 61-76 (citations p. 64, 71, 77).
- 11 Christophe Camus, « L'architecte : entre le service et l'œuvre », Cahier Ramau 2, p. 193-208 (citations p. 206 et 201).
- 12 Jean Carassus, « Mutation et rôle nouveau de la construction », Cahier Ramau 3, p. 19-30 (citations p. 24).
- 13 « Contributions et débats » relatifs à l'article de Nicole May, Cahier Ramau 1, p. 77

- 14 Cf. Jennifer Leonet, *Les Concepteurs face à l'impératif participatif dans les projets urbains durables. Le cas des écoquartiers en France*, thèse de doctorat du Cnam-ENSAPLV, 2018.
- 15 Cf. Marie-Christine Zelem et Christophe Beslay (dir.), *Sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques sociales*, Paris, Éditions du CNRS, 2015.
- 16 Véronique Biau et François Lautier, « Processus d'engendrement de la qualité et négociations entre acteurs de l'architecture », introduction du Cahier Ramau 5, p. 11-25 (citations p. 11, 12, 18, 19).
- 17 Caroline Lecourtois, « Quelles qualités pour l'espace architectural ? », Cahier Ramau 5, p. 71-87 (citations p. 80).
- 18 Olivier Balaÿ, Daniel Siret, « Qualité des ambiances et processus de conception : l'exemple des bureaux du nouveau palais de justice de Bordeaux », Cahier Ramau 5, p. 51-70 (citations p. 57).
- 19 Pascal Amphoux, « Mission Conseil à Lausanne. Une expérience d'interprofessionnalité en actes », Cahier Ramau 2, p. 75-91.
- 20 Michel Bonetti, « La conduite du programme de relogement de 2 000 familles vivant à Cascais, Portugal », Cahier Ramau 3, p. 66-71 (citation p. 156).
- 21 Claude Grin et Paul Marti, « Réhabilitation de logements et médiation de la demande sociale : l'architecte et le développement durable », Cahier Ramau 3, p. 75-86 (citation p. 84).
- 22 Olivier Chadoin, « Une approche compréhensive et relationnelle », introduction du Cahier Ramau 3, p. 9-15 (citation p. 13).
- 23 Michel Bonetti, « Les nouvelles formes d'activité de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine en Europe », Cahier Ramau 3, p. 135-151 (citation p. 138).
- 24 Caroline Lecourtois, *op. cit.*, p. 78 et 80.
- 25 Rainier Hoddé, « Quelles qualités pour une réhabilitation en concertation ? Retour sur l'expérience de la cité du Petit Séminaire (1976-1986) », Cahier Ramau 5, p. 29-45 (citation p. 41).
- 26 Jean-Louis Parisi, « Expertise, débat public et concertation : l'exemple de la L2 Nord à Marseille », Cahier Ramau 4, p. 73-90 (citation extraite du résumé de l'article p. 171).
- 27 Pascal Amphoux, « Une expertise "ambiance" est-elle possible ? », Cahier Ramau 4, p. 57-68.
- 28 Jean-Jacques Terrin, « L'influence des technologies relatives aux ambiances dans la conduite de projet », Cahier Ramau 4, p. 23-56 (citations p. 45 et 52).
- 29 Virginie Anquetin, « Réguler par l'"expertise" les interactions des acteurs d'une politique municipale de l'environnement », Cahier Ramau 4, p. 91-114 (citation tirée de l'introduction du Cahier p. 14).
- 30 Thérèse Evette, « Décision et conception : l'expertise comme langage et ressource », Cahier Ramau 4, p. 9-20 (citation p. 9).
- 31 Véronique Biau, Thérèse Evette, « Activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme. Recherche et dispositifs réflexifs », *Les Annales de la recherche*

- urbaine, n° 104, 2008, p. 165-173 (citations p. 166 et 167).
- 32 Yannick Barthe, Michel Callon et Pierre Lascoumes, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.
- 33 Thérèse Evette, *op. cit.*, p. 10.
- 34 Sont cités dans le Cahier 4 : *Espaces et Sociétés*, « Ville et démocratie », n° 112, 2003, et « Ville, action citoyenne et débat public », n° 123, 2005 ; Sandrine Rui, *La Démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2004 ; Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey et Yves Sintomer (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte, 2005.
- 35 « Fabriquer la ville à l'heure de l'injonction au "durable" », paru en novembre et décembre 2012.
- 36 Terme utilisé dans l'intitulé du Cahier 6 : *L'Implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, sous la direction de Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire, 2013.
- 37 Convention industrielle de formation par la recherche, qui implique l'inscription du doctorant dans une structure professionnelle.
- 38 Loïc Blondiaux et Yves Sintomer, « L'impératif délibératif », *Politix*, n° 57, 2002, p. 17-35.
- 39 En référence à l'échelle d'Arnstein ou à sa version simplifiée distinguant en France quatre niveaux d'implication du public : l'information, la consultation, la concertation et la co-construction (Couture, 2013).
- 40 Jodelle Zetlaoui-Léger, « L'implication des habitants dans les projets écoquartiers en France. Vers des démarches intégrées ? », Cahier Ramau 6, p. 239-253.
- 41 Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire, « Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers », Cahier Ramau 6, p. 11-28 (citations p. 13 et 16).
- 42 Guillaume Faburel, « L'habitant et les savoirs de l'*habiter* comme impensés de la démocratie participative », Cahier Ramau 6, p. 33-53.
- 43 Héloïse Nez, « Les savoirs et savoir-faire des professionnels face à la participation : entre aptitude au dialogue et communication graphique », Cahier Ramau 6, p. 151-161 (citation p. 159).
- 44 Federica Gatta, « Tactiques et formes d'engagement des acteurs non institutionnels de la transformation urbaine », Cahier Ramau 6, p. 71-87 (citations p. 74 et 83).
- 45 Jeanne Demoulin, « Les organismes HLM et leur personnel face à la participation des locataires », Cahier Ramau 6, p. 55-70.
- 46 Luc Greffier, Nicolas D'Andrea et Pascal Tozzi, « Les professionnels de l'animation socioculturelle, activateurs de participation ? Analyses d'opérations d'écoquartiers français », Cahier Ramau 6, p. 89-106 (citation p. 90).
- 47 Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire, *op. cit.*, p. 20 et 12.
- 48 Camille Gardesse, « Les acteurs du projet urbain et la participation des habitants,

- entre évolution des pratiques et prégnance des codes culturels », Cahier Ramau 6, p. 135-149 (citation p. 145).
- 49 Jodelle Zetlaoui-Léger, *op. cit.*, p. 251.
- 50 Rainier Hoddé, « Inviter l'habitant dans l'enseignement : un dispositif pour apprendre à concevoir autrement », Cahier Ramau 6, p. 217-235.
- 51 Jeanne Cartillier, « La participation citoyenne comme opportunité de mise en mouvement des cultures professionnelles », Cahier Ramau 6, p. 123-132 (citation p. 129).
- 52 Viviane Claude, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, Parenthèses, 2006.
- 53 Héloïse Nez, *op. cit.*, p. 155.
- 54 Voir à ce propos dans le Cahier 6 l'article de Véronique Biau et Anne d'Orazio, « Les architectes face à l'habitat participatif. Entre militantisme et professionnalisme ? », p. 165-179, et celui d'Anne Debarre, « L'habitat participatif : les pratiques des architectes en questions, mais des représentations résistantes de l'architecture », p. 181-197.
- 55 Marion Aubin, Point de rassemblement, p. 274.
- 56 Fabien Bressan, Robins des villes, p. 272.
- 57 Jean-Pierre Bouanha, LIHP, p. 279.
- 58 Fabien Bressan, p. 269.
- 59 Magali Nonjon, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, n° 70, 2005, p. 89-112.
- 60 Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire, *op. cit.*, p. 25-26.
- 61 Élise Macaire et Nadine Roudil, « Participation et démarches innovantes : méthodes, postures et compétences », Cahier Ramau 6, p. 267-311 (citations p. 268 et 307).
- 62 Véronique Biau et Thérèse Evette, *op. cit.*
- 63 Voir par exemple les travaux du Réseau sur les Approches critique du développement durable (ACDD), créé en 2012.
- 64 Texte de l'appel disponible en ligne : <https://ramau2013.sciencesconf.org/resource/page/id/1>.
- 65 Michael Fenker, « La fabrication des écoquartiers comme espace d'apprentissage pour la maîtrise d'ouvrage urbaine », Cahier Ramau 7, p. 184-200 (citation p. 190). Cet article fait suite à celui de Jodelle Zetlaoui-Léger dans le Cahier 6.
- 66 Guillaume Faburel, « Le développement durable, entre gouvernement par la technique et technique de gouvernement », Cahier Ramau 7, p. 152-172.
- 67 Cyria Emelianoff, « La ville durable, questions à la recherche », Cahier Ramau 7, p. 266-272 (citation p. 266).
- 68 Table ronde présentée par Géraldine Molina et animée par Nadine Roudil, « La ville durable et les chercheurs : quelle construction interdisciplinaire des savoirs ? », Cahier Ramau 7, p. 222-255.
- 69 Isabelle Grudet, Élise Macaire et Nadine Roudil, « La gestion et la conception

- des espaces. Évolutions à l'épreuve de la ville durable », Cahier Ramau 8, p. 8-25.
- 70 Michael Fenker, « L'espace comme enjeu de gestion. Éléments pour un élargissement du questionnement sur la ville durable », Cahier Ramau 8, p. 28-46.
- 71 Taoufik Souami, « Entreprises de services urbains : un nouveau modèle socio-économique d'aménagement ? », Cahier Ramau 8, p. 47-67.
- 72 On s'appuie ici sur l'introduction des coordinatrices de l'ouvrage.
- 73 *Ibid.*, p. 18.
- 74 Yasmina Dris, entretien avec Armelle Varcin, Benjamin Chambellan et Stéphane Duprat, « La gestion des espaces paysagers : de l'enseignement aux pratiques professionnelles », Cahier Ramau 8, p. 113-117 (citation p. 114).
- 75 Isabelle Grudet, Élise Macaire et Nadine Roudil, *op. cit.*, p. 19.
- 76 Dispositif déjà évoqué dans le Cahier 3 par Martin Symes et Graham Winch.
- 77 David Ross, « Le partnering, prévention des conflits dans le cadre de projets urbains », Cahier Ramau 8, p. 120-133.
- 78 Voir également à ce sujet l'article d'Élisabeth Campagnac, « Partnering et gestion des risques : les transformations de l'action publique », Cahier Ramau 8, p. 138-144.
- 79 Isabelle Grudet, « La concertation énergétique et l'implication des habitants dans la gestion », Cahier Ramau 8, p. 145-159.
- 80 Elsa Vivant, « Accompagner l'implantation d'un établissement de soins psychiatriques. Les enseignements d'un atelier de programmation urbaine avec les usagers », Cahier Ramau 9, p. 86-101.
- 81 Merrill Sinéus, « Le "réel" dans la pédagogie : témoignages étudiants d'un enseignement "hors les murs" en école d'architecture », Cahier Ramau 9, p. 102-116.
- 82 Judith Le Maire, *Lieux, biens, liens communs. Émergence d'une grammaire participative en architecture et urbanisme, 1904-1969*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2014.
- 83 Texte de synthèse rédigé par Béatrice Durand pour les Rencontres Ramau 2015 – Séminaire exploratoire du programme scientifique sur les formations, École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, 16 novembre 2015.
- 84 Véronique Biau et Thérèse Evette, *op. cit.*
- 85 Paul A. David et Dominique Foray, « Une introduction à l'économie et à la société du savoir », *Revue internationale des sciences sociales*, 2002/1, n° 171.
- 86 On se réfère ici aux Rencontres Ramau 2019 – Séminaire exploratoire du programme scientifique 2018-2020, « De l'incertitude des savoirs aux nouvelles fabriques de l'expertise », Université Paris-Nanterre, 24 janvier 2019.